



# Montfaucon

FÉVRIER 2023

Infos

## Éditorial

### AU SUJET DES IMPÔTS LOCAUX

Épisodiquement des mails arrivent en mairie, interrogeant le maire, abordant les mêmes sujets « les impôts ont bien augmenté... je paye des impôts et le devant de chez moi est délaissé... vous aviez écrit, et l'on ne voit pas... ».

Si j'espace les réponses, ce n'est pas par désintérêt, au contraire, toute question enrichit le débat.

Mais une réponse comme aujourd'hui, collective, touche et informe beaucoup de monde.

La structure des impôts locaux a évolué.

Le président Macron, en proposant une suppression progressive de la Taxe d'Habitation portant sur les occupants des habitations, en 2023 suppression actée pour tous, a donné un sérieux coup de pouce au pouvoir d'achat des moins favorisés d'entre nous.

Il est vrai, qu'il existait des mesures d'écrêtement voire de suppression totale.

Il est aussi vrai que l'inflation actuelle a mis à mal ce coup de pouce au pouvoir d'achat.

En cette année, donc seuls les propriétaires paieront des impôts locaux. À Montfaucon, la proportion de propriétaires est très grande.

Néanmoins, je suis un maire qui regrette qu'avec la disparition de la Taxe d'Habitation, un nombre de nos concitoyens n'aient plus de lien de contribution au fonctionnement communal, aux services dont ils bénéficient, au développement de la commune.

Oui mais, me direz-vous, les revendications devraient-être plus faibles. Je ne le prends pas comme cela.

Depuis trois ans maintenant, en terme d'impôts locaux, la commune n'enregistre plus dans ses recettes que la TAXE FONCIERE qui se divise en deux : Taxe Foncière sur propriété bâtie, Taxe Foncière sur propriété non bâtie (avec une faible recette pour cette TFNB).

Il faut savoir que, en l'absence de patrimoine riche et rentable, nos forêts sont de piètre qualité commerciale et difficiles à exploiter... les impôts locaux représentent 63.3 % des recettes communales : en 2022, 801 050 € sur un budget de fonctionnement (niveau recettes) de 1 264 586 €.

Dans ce contexte, les marges de manœuvre du conseil municipal sont faibles : gestion au plus juste, recherche d'économie, décisions d'engagements nouveaux à bien peser, investissements judicieux correspondant à vrais besoins, vision claire sur aides (subventions) susceptibles de contribuer aux dépenses d'investissement.

Et le levier de l'impôt !!

Tout un chacun est en droit de poser la question : « Les impôts locaux augmenteront-ils en 2023 ? ».

Le montant de l'impôt local (TFB ou TFNB) relève de la conjugaison des bases (valeur locative des biens) et du taux fixé par le conseil municipal.

En ce qui concerne les bases, elles sont fixées par l'État, et la loi précise que les bases sont indexées automatiquement sur le niveau de l'inflation.

Dans le cadre de la loi de finances 2023 votée par le parlement, le gouvernement a prévu une évaluation des bases augmentant de 7,1%.

Donc, à minima, les impôts fonciers augmenteront de ce montant. Par exemple une TFB de 1 500€ payée en 2022 s'élèvera à 1 606,50€ en 2023. C'est beaucoup dans le contexte inflationniste pour les moins aisés d'entre nous.

Le conseil municipal décidera-t-il, en ce qui le concerne, de modifier à la hausse le taux de l'impôt ?

L'élaboration du budget n'étant pas engagé, il est un peu tôt pour répondre.

En tout cas, la décision à prendre sera pesée entre le besoin de faire face à l'inflation, notamment énergétique, et la nécessité de ne pas rendre la pression fiscale au-delà du supportable.

Ensuite, quelle réponse apporter à la 2<sup>ème</sup> partie des questions initiales : « Quid des attentes en matière de travaux attendus au pas de porte ? Quid des attentes en terme d'accompagnement de mon projet ? »

Le choix des dépenses nouvelles à engager, notamment en matière de travaux, doit correspondre à un réel besoin collectif.

Et la commune ne décide pas seule, en exemple les problèmes de sécurité dans les rues et dans les déplacements. Sur ce sujet, la commune suggère et s'engage à apporter sa contribution financière, mais les décisions finales appartiennent au Département si la voie est route départementale et à la Communauté Urbaine compétente dans l'emprise agglomération du village.

Par exemple, c'est le cas de la rue du Comté de Montbliard, où tous les travaux de sécurité sont conditionnés par décisions Département/GB Métropole.

C'est pourquoi, le conseil municipal a mis en place des commissions municipales élargies appelées comités consultatifs afin que les choix notamment en matière d'environnement, d'urbanisme, de mobilités (et le groupe constitué a bien fonctionné) soient, je le redis, pesés.

Pierre CONTOZ, Maire

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

– Séance du 26 janvier 2023 –

Secrétaire de séance : Marie-Louise LAITHIER

## ■ DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

### Déclarations préalables délivrées

Christophe CLAIR,  
Pose de panneaux photovoltaïques  
Thierry CAVEY,  
Pose de panneaux photovoltaïques  
André NOBILLIAUX,  
Pose de panneaux photovoltaïques  
Jean ESCALIER,  
Remplacement porte vitrée et baie coulissante  
Bernard SALOMON,  
Pose de panneaux photovoltaïques  
Sébastien FAVRE,  
Construction clôture avec pose portail et portillon

### Permis de construire délivré

Clément et Léa GARDET,  
Construction d'une maison individuelle d'habitation

### Permis de construire modificatif délivré

Philippe CHAMPREUX,  
Modification de l'enduit de l'extension

## ■ AUTRES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Recrutement d'une vacataire pour deux semaines au périscolaire
- Attribution à Mme THIRIET d'une concession cavurne de 30 ans au cimetière extension.
- Recrutement d'une vacataire pour deux semaines au périscolaire.

## ■ AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINAN- CIÈRES

### Amortissement et neutralisation des attributions de compensation versées

La règle fixée antérieurement, d'un amortissement sur une année, est maintenue pour 2023.

### Partenariat avec l'Association des Montfaucon de France « La Fauconnaise du Doubs » pour marché des terroirs : remboursement

La somme due de 141,06 €, pour organisation de l'ouverture officielle du marché, sera versée à l'association.

### Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Population municipale : 1 576 (1570 au 1/1/2022)  
Population comptée à part : 50 (49 au 1/1/2022)  
Population municipale : 1 626 (1619 au 1/1/2022)

### Proposition de calendrier budgétaire

- Mardi 21 février : commission budgétaire
- Jeudi 2 mars : conseil municipal dont débat d'orientation budgétaire
- Mardi 4 avril : conseil municipal d'examen et vote des comptes administratifs et des budgets.

## ■ AFFAIRES D'URBANISME, FONCIÈRES, TRAVAUX BÂTIMENTS

### Rapport d'étape sur dossier « Salle d'accueil - Bâtiment périscolaire »

À partir de vingt dossiers de candidatures déposés, sur proposition des comités consultatifs et en concertation avec l'Assistante à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), 4 équipes sont retenues : ARCHIDIUM – KRUZIC – LA FABRIKE – LHOMMÉE / SANCHEZ. Elles devront élaborer une esquisse chiffrée correspondant au cahier des charges.

L'AMO de GB Métropole doit maintenant estimer les intentions du conseil municipal en matière de projet, estimation qui sera comparée avec les capacités financières communales et les possibilités d'aides (subventions).

### Résultats de la consultation d'entreprises pour la réalisation de deux cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard : Autorisation à négociations

Après ultime négociation, les onze lots sont attribués (BONNEFOY – BTT – BURLA (2) – Maccanin – Maisons CONTOZ (2) – Anvolia – Bisontine de peinture – POURCELOT) pour un montant de 297 596€ TTC.

Le montant total de la maîtrise d'œuvre s'élève à 37 656€ TTC.

Début des travaux : 1<sup>er</sup> février 2023

### Cession d'une parcelle allée Abbé Pierre à SCI GELOT-ROZE

Le cabinet de géomètre ayant fourni le numéro de parcelle définitif, AB 347 de 54 m<sup>2</sup>, l'acte de vente peut intervenir pour un montant de 5 400 €.

### Points sur plusieurs dossiers fonciers

Le conseil a pris acte des informations données par l'étude de M<sup>e</sup> CLÉMENT-MARCONOT sur ces dossiers :

- échange commune - conjoints Jean BOURGEOIS, chemin du Donjon.
- échange commune – Jacques BOURGEOIS, parvis mairie et rue du Château.
- acquisition aux conjoints SIORA, rue de l'Aqueduc
- acquisition envisagée et à abandonner aux conjoints JOLIBOIS-DUBOIS, entrée de village - rue du Comté de Montbéliard.

## ■ ENVIRONNEMENT, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### Point sur dossier « Poulailier partagé »

Le conseil a pris connaissance de l'avancée du dossier conduit avec l'association « Les poulettes de Montfaucon », et la localisation à l'angle ouest du stade, non loin des cadichons, est validée.



### Échanges après la conférence du 19 janvier sur le photovoltaïque

Cette conférence, d'une grande portée et particulièrement suivie (voir par ailleurs), a été un grand moment de sensibilisation environnementale.

Déterminé, le conseil municipal charge le comité consultatif « Environnement-Démocratie Participative » de préparer des décisions d'engagement dans une politique photovoltaïque associant un grand nombre.

## ■ AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

### Calendrier 2023 ALSH (ruches) et Chantiers de jeunes

#### Ruches

- Printemps : mardi 11 avril au vendredi 14 avril – avec tarif 4 jours
- Été juillet : lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet – 3 semaines dont 1 avec tarif 4 jours (du 10 au 13 juillet)
- Été août : lundi 28 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre
- Automne : lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre

#### Chantiers de jeunes

- Lundi 17 juillet au vendredi 4 août - 3 semaines coïncidant avec le 1<sup>er</sup> séjour du Club du Vieux Manoir.

### Ludothèque de Familles Rurales : Budget et convention 2023

Le budget 2023 est accepté. La contribution finale communale s'élèvera 4 954 €.

## ■ PATRIMOINE ET CULTURE

### Proposition du Club du Vieux Manoir pour 2023

Après le succès de 2022, le Club du Vieux Manoir (séjour de jeunes autour du Patrimoine) propose d'organiser deux séjours au village : du 23 juillet au 6 août et du 6 au 20 août.

Le conseil a accepté avec enthousiasme cette proposition, les deux séjours seront coordonnés avec l'association Le Château. La contribution communale au Club s'élève à 2 500 €.

## ■ AFFAIRE DE PERSONNEL

### Recrutement d'un vacataire aux services techniques

Un contrat de vacataire est proposé à M. Alain VARECHON pour appui ponctuel aux services techniques (voir par ailleurs).

## ■ AFFAIRE DE VIEILLISSEMENT : BIEN VIEILLIR ENSEMBLE

### Projet de conférence en partenariat avec le Pôle de Gériatrie

Elle est fixée au vendredi 31 mars 2023 sur le thème « Prévention Santé – Bien Vieillir dans sa commune ».

## ■ EN INTERCOMMUNALITÉ

### GB Métropole : Coût définitif des transferts de charges 2022 et évaluation des mêmes coûts 2023

Les montants à verser par la commune à GB Métropole, dans le cadre des transferts de compétences, seront inchangés en 2023 : 28 823 € en fonctionnement et 68 542 € en investissement.

### GB Métropole – Direction des Mobilités : Renouvellement de la convention de gestion de voirie pour les années 2023-2024-2025

Ladite convention à renouveler est acceptée suivant les termes antérieurs. L'entretien courant de la voirie et de ses abords restent à charge communale avec un apport financier de GB Métropole de 38 631 €.

## ACTE MINABLE D'UN MINABLE

Oh ! Ce n'était pas l'œuvre monumentale...mais la petite scène voulant marquer Noël dans le verger de la maison Âges et Vies, face à l'école, avait été réalisée avec beaucoup de cœur par nos services techniques appuyés par des bénévoles dévoués : Jean-Luc, François, Dominique, Philippe.

Dans la nuit du 20 au 21 janvier, un minable a trouvé génial d'arracher les petites fenêtres du chalet et de briser la petite biche et l'écureuil sculptés sur bois.

Vraiment minable !

La taille des empreintes dans la neige... laisse à penser qu'il ne s'agit pas d'un ado... comme on pense souvent. La lecture du piège photo parlera peut-être.



Pierre CONTOZ, Maire

## CONFÉRENCE PHOTOVOLTAÏQUE : DES ÉCLAIRAGES APPRÉCIÉS, UNE DYNAMIQUE ENGAGÉE

Il y avait foule ce jeudi 19 janvier à la salle Marianne, pour la conférence sur l'énergie photovoltaïque, animée par l'AJENA - l'association missionnée par le Grand Besançon Métropole pour sensibiliser, informer sur les énergies renouvelables et accompagner les communes dans leur projet sur ce domaine.

Une salle comble, attentive et active, tant les questions furent nombreuses.



Dans un 1<sup>er</sup> temps, les intervenants ont apporté des éclairages techniques et économiques sur l'énergie photovoltaïque : fonctionnement, poids sur le marché de l'énergie, enjeux économiques,...

Puis, la question des installations individuelles a été abordée : quelle puissance, quelle longévité et quels rendements ? Quels matériels et quels installateurs à privilégier ou à éviter ?

L'aspect économique n'a pas été oublié : quelle fourchette de prix raisonnable ? Et l'énergie produite, faut-il l'auto-consommer ou opter pour un contrat de revente totale avec Enedis ? À noter que la réglementation permet de revendre, « à son voisin » ou habitant en proximité, le surplus de la production, à un prix convenu entre les deux parties. Eh oui !

Enfin, le concept des centrales photovoltaïques villageoises (ou citoyennes) a été présenté. Une solution collective astucieuse, et finalement pas si compliquée, après les explications claires des intervenants.

Le principe : produire collectivement de l'énergie photovoltaïque, au sein d'une coopérative dont la gouvernance associe des habitants, des entreprises, et la (les) commune(s) du territoire concerné. L'objectif est ensuite d'auto-consommer le maximum de l'énergie produite, et de revendre le reste au réseau (Enedis/EDF).

Cette formule permet au territoire de gagner en autonomie énergétique, et de dégager des revenus partagés entre les parties prenantes du projet.

Une nouvelle réunion sera programmée début mars, tant pour les personnes souhaitant mettre en œuvre une installation individuelle (achats groupés ?), que pour celles souhaitant approfondir le projet de centrale villageoise.

Une invitation sera envoyée à tous les participants à la 1<sup>ère</sup> réunion ; si vous n'avez pas participé à la réunion du 19/01, et que vous souhaitez rejoindre le mouvement, merci de vous signaler sur [vincent.girard25@gmail.com](mailto:vincent.girard25@gmail.com)

Vincent GIRARD

## VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Deux années sans présentation des vœux du Maire et du conseil municipal à la population, il était donc nécessaire de renouer avec cette coutume presque ancestrale.

Les années de privations n'ont pas fait oublier l'importance de cet instant officiel. La population, nombreuse à cette soirée de janvier, a démontré son attachement à cette tradition.



Parmi l'assistance, nous pouvions noter la présence de Monsieur Ludovic FAGAUD, premier Vice-Président du Conseil Départemental, Madame Elodie BRUGERE, commandant la brigade de gendarmerie de Tarragnoz Bouclans, de Monsieur Joël NICOT, adjudant, de Monsieur Olivier BAZIN, adjudant-chef du corps de sapeurs-pompiers de Saône, de Monsieur Julien RESCHE, capitaine de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 19<sup>ème</sup> régiment du génie.



Prise de parole du Maire qui, outre les congratulations envers les associations du village, a tenu à rappeler à notre souvenir les habitants récemment disparus, ayant laissé une forte empreinte dans la vie de Montfaucon. Citons ici, entre autres, le regretté Robert MICHEL.

Ce rendez-vous de début d'année a aussi été l'occasion pour le premier édile d'évoquer ce que sera l'année débutante et un seul objectif : améliorer la vie du village dans son ensemble.

De son côté, Ludovic FAGAUD a confirmé dans ses vœux le fort soutien du conseil départemental envers les communes de notre secteur, soulignant l'intérêt que représente toutes ses petites communes sur le plan économique au sens le plus large.

Des vœux, certes, mais également un pot final offert par la municipalité, apportant aux habitants présents l'occasion de quelques échanges et ainsi terminer la soirée de façon conviviale.

JT

## Notre concitoyen Philippe ROY, nouveau président de SEMONS L'ESPOIR et de la Maison des Familles

Nous le connaissions boulanger (fils de André et Hélène ROY tenant même boutique à Rivotte), collaborateur du regretté Pierre DORNIER, le minotier de Goux-Les-Usiers, et développeur d'un réseau important de boulangeries... jusqu'au Mexique.

Philippe ROY et son épouse Anne (falcomontaise de souche) sont aujourd'hui à la tête de plusieurs boulangeries : Oye et Pallet, Pontarlier, Morteau, Amancey et la dernière à Saône.



Reconnaissant, présent auprès de Pierre DORNIER et de Charlyne son épouse, Philippe ROY succède au président fondateur de Semons l'Espoir et de la Maison des Familles.

Félicitations à ce chef d'entreprise et à son épouse pour cet engagement, pour cette lourde tâche supplémentaire.

PC

## A.G. des ANCIENS COMBATTANTS

Un grand moment lors de l'assemblée générale que celui des anciens combattants. Vingt personnes présentes pour entendre le bilan d'activités 2022 de l'association, présenté par le Président Léon GUEY. De son côté, Germain CHOPARD-LALLIER, trésorier, a fait lecture des chiffres laissant apparaître une bonne santé financière de l'association.



Baucoup de sujets abordés lors de cette A.G. dont celui de la pérennité de l'association qui constate, hélas, une baisse significative des effectifs, Léon GUEY évoquant que, dans un futur proche, il n'y aura peut-être plus de commémoration au village.

Suite à cela, les membres ont décidé de tenter de s'orienter vers les jeunes, partant du principe que le maintien du souvenir est capital. Il sera donc à définir pour cela la méthode à appliquer.

Pas d'A.G. sans bouteilles et galettes à l'appui, question de terminer sur une note plus réjouissante et aider à maintenir le cap.

Jacques TONNERRE

## INITIATION À LA COURSE D'ORIENTATION À MONTFAUCON



Chaque année, l'association BALISE 25, dont je suis membre engagée, organise une séance d'entraînement à Montfaucon, séance très appréciée des participants, car ce terrain offre une variété d'options : forêts, pâturages, zones techniques, vestiges.

Merci à la mairie de MONTFAUCON de nous permettre ce type d'organisation et à l'association de chasse, représentée par Jean-Claude LAITHIER, pour l'accueil.

Ce samedi 26 novembre, le brouillard s'est invité dès la fin de matinée ; autant dire que cela a compliqué la pose (pour les organisateurs) et la recherche (pour les participants) des balises. Mais cette météo n'a pas dissuadé les habitués, au total 30 adhérents du club sont venus s'entraîner sur trois circuits différents, mais aussi 12 jeunes.

À ces participants habitués, il convient d'ajouter 7 personnes venues découvrir l'activité dont 5 habitants de Montfaucon.

Nous avons communiqué tardivement, mais pour l'an prochain, nous communiquerons bien en amont pour vous accueillir plus nombreux et vous donner envie de découvrir nos bois, autrement.

Bref, une réussite partagée.

Catherine MATHEVON de Montfaucon-La Malate

## ASSOCIATION DE LA MALATE GALETTE DES ROIS ET VŒUX

L'association de La Malate a tenu tout d'abord, en ce début d'année, à présenter ses vœux de bonheur, de santé et de paix aux nombreuses personnes présentes.

Savourer, de temps à autre, des moments de plaisir et de convivialité est nécessaire. C'est un moyen de lutter contre l'isolement et le repli sur soi.

Notre rôle social associatif est porté par l'ensemble des bénévoles qui, triste constat, s'amenuise avec le temps.

L'association de La Malate s'attache à pérenniser et promouvoir l'essor de notre sphère associative au sein de notre quartier.

La mise en œuvre d'un projet collectif, de rassembler les personnes dans une démarche commune, fabriquant ainsi un esprit de fraternité et de solidarité indispensable à notre société mais malheureusement trop souvent entachée par l'individualisme.

Différentes animations ont déjà vu le jour : vide grenier, vide dressing, code de la route, karaoké, barbecue collectif, concours de pâtisseries, Mal' Art Expo, arbre de Noël et de nombreux projets sont à venir : vide jardin prévu aux alentours de mi-avril, mise en place d'une bibliothèque, d'une animation jeux de société hebdomadaire en après-midi et d'une soirée de réunion mensuelle.

Espérons que cette nouvelle année 2023 pourra nous apporter force, aide bénévole et une participation massive des habitants du quartier de La Malate.

Nadia, présidente de l'Association de La Malate

# PAROLE LIBRE DES ÉLU.E.S

## JOUER COLLECTIF

En cet hiver perturbé sur le plan énergétique, avec des prix de fourniture d'électricité qui semblent incontrôlables, la question se pose : Que pouvons-nous faire pour sécuriser ce besoin essentiel ?

L'idée de créer une Centrale Villageoise Photovoltaïque est une des réponses possibles.

Elle permet de produire localement une énergie propre qui sera consommée sur place par ses adhérents, ce qui la dispense des taxes et coûts d'utilisation du réseau électrique (2/3 du prix payé actuellement).

Jouer collectif en période de crise est notre meilleur atout.

En ce début d'année, faisons le vœu que ce beau projet se développe dans notre village et qu'il nous aide à sécuriser notre approvisionnement énergétique en privilégiant le « local » et le circuit court.

Laurent JEUNET  
Ver(t)s l'Avenir



## LA FIBRE OPTIQUE

Améliorer notre réseau de communication passe bien naturellement par l'utilisation des nouvelles technologies.

Il nous est dit que la fibre optique améliore le débit, c'est une bonne chose, surtout dans le cadre professionnel. Mais voilà, le résultat n'est pas toujours au rendez-vous.

Pour la connaissance, l'ADSL (ancienne technologie) a un débit maximum de 15Mb/s, alors que la fibre optique (nouvelle technologie) a un débit minimum de 100Mb/s. Pour vérifier que votre habitation est bien éligible à la fibre, connectez-vous sur : <https://reseau.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Autant que possible les techniciens vont suivre le chemin du réseau téléphonique pour tirer la fibre. Certains rencontrent encore des difficultés à être reliés à la fibre optique, alors qu'elle est très souvent à proximité de leur propriété.

Entre déploiements erratiques, mauvais aiguillage des opérateurs et techniciens incompetents, les raisons de ces cafouillages sont variées.

Globalement tous les habitants qui ont une ligne ADSL aérienne sont déjà raccordés, à leur demande bien sûr, par contre ceux qui ont un raccordement souterrain rencontrent parfois des difficultés, dues aux gaines qui sont écrasées, les fourreaux qui se sont bouchés avec le temps, etc ... cela concerne environ 5% des habitations, suivant les secteurs.

Il est prévu qu'en 2030 les lignes ADSL soient retirées complètement.

Frédéric VERMOT

Ambition et expérience pour vivre ensemble

## RETROUVAILLES AVEC NOS AÎNÉ(ES) !

Après une pause forcée de deux ans, due à la pandémie, le conseil municipal, sur proposition de la commission « Bien vivre, bien vieillir », a décidé de relancer le repas des Anciens.

Une décision qui n'a pas été prise sans quelques hésitations justifiées et interrogations légitimes.

Ainsi, samedi 14 janvier, plus de 120 personnes se sont retrouvées salle Pasteur.



Après un mot du maire, les conseillers ont servi le repas préparé par la maison Eduardo et la boulangerie « Le relais des Saveurs ».

Un repas qui a su régaler les papilles tandis que Christelle gérait l'animation musicale avec son accordéon et

entraînait l'ensemble des élus sur la piste avec une belle représentation de « la danse des conseillers ».



Un temps de retrouvailles et de vraie convivialité qui fut très apprécié !

De préciser que cette rencontre ne peut être possible qu'avec la participation des élus (et conjoints) qui œuvrent, du nappage des tables à la plonge.

Michel CARTERON, peut-être en souvenir du temps passé, est revenu prêter main forte, qu'il en soit vivement remercié !

Géraldine Vallot Vuitton

## BELLE JOURNÉE DISTILLATION

Dès 6h du matin et malgré un froid sec, l'équipe du président des VERGERS, Thomas LECUPPE, était à pied d'œuvre pour mettre en marche l'alambic communal.

Tout était préparé depuis la veille : cuve, tonneaux de fruits, paille, bois,... mais aussi les saucisses fumées locales, dont la cuisson dans l'alambic reste une forme de secret qui accompagnaient un délicieux gratin suivi du fromage et d'un festival de tartes préparées par les membres de l'association.



Un grand nombre d'inscrits accueillis avec un vin chaud partagé et dégusté devant la « gnôle » qui coulait tranquillement... ont alors trouvé place dans un contexte aussi inhabituel que convivial, sous la mairie.



*Quel moment convivial, unanimement apprécié !*

Après le bar éphémère des huitres à la Loge, l'inauguration de cette belle construction au pied du Château... voilà une manifestation originale que l'on doit à cette association « LES VERGERS » qui perpétue les traditions bien présentes dans l'esprit de nos habitants.



Alain RICHARD

## CLUB DU VIEUX MANOIR



Après le camp chantier de l'été 2022 au château médiéval, le club propose cette année deux camps-chantiers distincts au village :

- du dimanche 23 juillet au dimanche 6 août,
- du dimanche 6 au dimanche 20 août.

**Ils aimeraient tant y associer des ados du village !**



Consulter leur site web : <https://clubduvieuxmanoir.fr>  
Vous pouvez également les joindre au 03 44 72 33 98 ou par mail à : [contact@clubduvieuxmanoir.fr](mailto:contact@clubduvieuxmanoir.fr)

## UN GROS CHANTIER S'ACHÈVE

Après trois années de longs travaux, les bâtiments NEOLIA situés au 27 rue du Comté de Montbéliard, dont la construction a débuté en décembre 2020, sont sur le point de s'achever.



Les 17 appartements vendus (dont à plusieurs jeunes) seront occupés dans les prochains jours, soit près de 30 habitants supplémentaires.

## LES ÉCHOS DU FCMMGV

Les entraînements ont repris pour la plupart des catégories, en commençant par les seniors et les jeunes pousses de la catégorie "Baby-Foot" pour laquelle nous accueillons, le mercredi après-midi, des enfants de 2017 à 2019 : inscriptions auprès de Yahel GOSKOVA.



Les lotos des 28 et 29 janvier ont fait "carton plein", merci à "Mimi Loto" et à nos bénévoles pour l'organisation.

Au mois de janvier, notre site internet FOOTEO a occupé la 1<sup>ère</sup> place du podium national en nombre de visiteurs, c'est une belle image de notre club et de nos villages, et le reflet de la superbe activité des bénévoles.

Les matchs de championnat reprennent le 12 février pour notre équipe fanion. Le 19 février aura lieu un match de gala à Genes ; le FCMMGV accueillera le FC Morteau / Montlebon (National 3) dans le cadre des 32<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de Bourgogne/Franche-Comté.

Un stage de foot aura lieu du 6 au 10 février ; il reste encore des places. Contact : [montfaucon.fc@lbfcc-foot.fr](mailto:montfaucon.fc@lbfcc-foot.fr)

Nous organisons un tournoi de foot inédit le 11 février à Genes pour nos catégories U11 et U13.

Une première dans le secteur : un tournoi futsal en extérieur... spectacle assuré !

Renseignement : Florent FAVROT : 06 35 28 53 42



Nous préparons avec minutie les prochaines manifestations, dont le Trail de Montfaucon du 1<sup>er</sup> mai (association soutenue : ONCODOUBS) et la PILI CUP du 18 au 21 mai, pour lesquelles nous attendons de nombreux participants.

Le bureau du FCMMGV

## AVEC NOTRE CLUB DE TENNIS INTERCOMMUNAL

Nous l'oublions quelques fois, mais notre club de tennis intercommunal Mamirolle-Montfaucon est en pleine activité. Preuve avec la belle initiative hivernale de Laure JOUANNEAU, prof et présidente du Club de Saône, qui a organisé un tournoi interclub féminin au gymnase de Mamirolle.

Notre équipe (en double) a affronté les joueuses de Saône et d'Ornans. Fair-play, malgré l'engagement, et convivialité ont été les ferments de la réussite de l'initiative.



Les joueuses posent en compagnie de Xavier ROUSSET, président de notre club.

Renseignements : Xavier ROUSSET 06 33 18 80 63 ou mail : [xavier.rousset@forch.fr](mailto:xavier.rousset@forch.fr)

## AVALFORT, très présent en 2022

Nous avons eu le plaisir de souvent vous rencontrer. Nous avons honoré la convention nous liant à votre village et à l'ONF. Nous avons amélioré la mise en valeur de votre patrimoine. Regardons ce bilan.

Nous sommes intervenus plus de 80 fois au village, pour des réunions, présentations, visites, mais aussi travaux. Ainsi nous avons pu présenter vos ouvrages fortifiés à environ 550 personnes, du village, de Grand Besançon, mais aussi de la France entière, avec les diverses compétitions où Montfaucon était à l'honneur.

Nous avons organisé 71 séances de travaux, totalisant 589 h, principalement pour entretenir le sentier de randonnée du fort et des batteries, les Rattes et les Epesses. Nous avons fait un gros effort sur le site des 3 portes à Résilbois (12 séances, 88 h) avec l'aide d'un Falcomontais. Deux troupes scouts nous ont prêté main forte totalisant 60 h de travail, entres autres dans le fossé des Epesses.

Les arbres ont beaucoup souffert et les conditions météo ne nous ont pas aidés.

En 2023, nous continuerons à être très présents sur votre territoire et ne manquerons pas à répondre présent, à toutes vos demandes. Vous pouvez venir nous aider ; d'ailleurs nous aurons besoin de vous pour éclaircir le poste optique.

**Bonne année 2023, que du meilleur !  
Le bonheur et le bien vivre ensemble avant tout**

Pascal DUCROS, Président d'AVALFORT

## LE CHÂTEAU SUR FRANCE BLEU

Le mercredi 18 janvier, Uyen NGUYEN, président de l'association "Le Château de Montfaucon", et Françoise ORDINAIRE, secrétaire, ont été invités par France Bleu Besançon pour présenter notre association, raconter l'histoire du château et parler de l'activité archéologique, notamment de la reconstitution des pots de poêles en cours.



Vous pouvez écouter et/ou réécouter, sans modération, cet entretien sur le site de France BLEU BESANÇON (émission "Patrimoine" animée par Arnaud FROMAGE)  
<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-patrimoine-du-16-18-france-bleu-besancon/l-histoire-du-chateau-de-montfaucon-7224397>

## LES CHÂTELAINS TIRENT LES ROIS

Le vendredi 20 janvier, l'association "Le Château de Montfaucon" a organisé une petite fête bien sympathique autour de succulentes galettes des rois locales. Plus de 40 personnes ont répondu à l'appel des membres du bureau.



Avant la dégustation Uyen NGUYEN, président, puis Pierre CONTOZ, maire, ont pris la parole pour saluer le travail des bénévoles et apporter des précisions sur quelques projets dont l'intervention du Club du Vieux Noir pour deux chantiers de jeunes en juillet et août au château, l'exposition possible des objets trouvés au château dans la salle Marianne, la publication de la nouvelle brochure de René LOCATELLI, une soirée musicale avec le BRASS' BAND de Saône le 1<sup>er</sup> juillet, des sorties au château de Cléron, et peut-être à Orbe, etc...

Reines et rois ont ensuite partagé un agréable moment en évoquant quelques souvenirs de la vie "de" château.

Le bureau du Château

## LACIM MONTFAUCON



**Vente de fleurs les 25 et 26  
février devant la boulangerie  
de 8h30 à 12h30**

Les bénévoles de LACIM vous proposeront des bouquets de tulipes et des primevères.

Nous avons privilégié le « circuit court » et acheté les fleurs à un producteur de la vallée de la Loue.

Cette opération, parmi d'autres, contribue, d'une part, à apporter des soutiens aux habitants de trois villages en INDE, en COLOMBIE et au BANGLADESH, sur les plans scolaire, alimentaire, éducatif et pour l'accessibilité à l'eau potable et, d'autre part, au versement d'une aide à trois associations bisontines : la Boutique Jeanne Antide, la Banque Alimentaire et le Secours Populaire.

Contact : Christine CONTOZ 06 71 91 27 86  
Christel CARTERON 06 72 79 57 20

## ALAIN VARECHON FAIT VALOIR SES DROITS À RETRAITE

D'une famille bien connue d'agriculteurs de la Coudre/Morre, ses parents Raymond et Yvette née LUCAS (du village), Alain avait repris la ferme familiale après ses parents.

Bien connu également... sur sa mobylette ou son tracteur, il avait pu bénéficier d'un emploi au Syndicat du Marais de Saône que préside Ludovic FAGAUT.

C'est dans ce cadre, plusieurs communes ayant convenu de mutualiser son poste quelques jours par mois, que Alain venait apporter un appui apprécié à nos agents des services techniques.

Il a fait valoir ses droits à petite retraite.



Alain VARECHON en compagnie de L. FAGAUT, de F. SALVY président du Syndicat du Plateau et des maires de Montfaucon – Morre – Le Gratteris.

Compte-tenu des besoins et sa situation de retraite le permettant, le conseil municipal a décidé de lui proposer un contrat de vacataire pour apporter encore, très ponctuellement, cet appui apprécié à Yves et Marc... tout en faisant quelques bottes de foin pour l'association « Les Cadichons ».

PC

## GALETTE SYMPA à ÂGES ET VIE

Dans l'après-midi qui précédait la cérémonie des vœux municipaux, belle initiative à la maison Âges et Vie « Paulette GUINCHARD ».



De bonnes galettes des rois, Annick et son accordéon, quelques pas de danse encore assurés, des familles présentes... Un tout pour rendre cet après-midi heureux !

## INFOS DIVERSES

### AFFOUAGE ET BOIS EN BORD DE ROUTE

Inscriptions pour :

- Affouage : (exploitation du bois dans la forêt)

Trois lots d'affouage sont à pourvoir après désistement. La portion est au prix de 7€ le stère.

Les nouveaux inscrits seront prioritaires.

Les lots d'affouage à exploiter sont majoritairement des houppiers coupés au cours de l'hiver 2021-2022.

L'exploitation devra être réalisée avant le 15 avril 2023.

Inscription jusqu'au 15 février 2023.

- Bois en bord de route : (en morceaux d'1 mètre à retirer aux ateliers municipaux **suivant stock**)

Par lot de 5 stères par personne, à 25€ le stère, à partir du printemps 2023. Ce bois provient d'arbres fragilisés, déracinés,... Le façonnage est réalisé par les employés municipaux.

Inscription par mail : [mairie@montfaucon25.fr](mailto:mairie@montfaucon25.fr) ou par lettre déposée en mairie.

### GRANDS JEUX

Vendredi 10 mars de 17h à 20h, dans la salle d'accueil, l'association des familles organise une fin d'après-midi grands jeux pour enfants et adultes. Entrée libre.

### CENTRE DE LOISIRS « LA RUCHE »

Du mardi 11 avril au vendredi 14 avril 2023

Pour les enfants de 4 à 12 ans.  
Thème : Vive l'Italie ! (Programme en cours d'élaboration)

Les inscriptions sont à la semaine

(formule journée de 8h30-18h /  
formule demi-journée 13h30-18h)

Pour les enfants inscrits à l'école de Montfaucon : inscriptions sur le portail citoyen – rubrique « centre aéré »

Pour les enfants non-inscrits à l'école de Montfaucon : dossier sur demande en mairie par mail :

[accueildeleoisirs@montfaucon25.fr](mailto:accueildeleoisirs@montfaucon25.fr) (dossiers disponibles à partir du mercredi 1<sup>er</sup> mars)

**DATE LIMITE INSCRIPTIONS : MERCR. 5 AVRIL 2023**



Grille tarifaire sur demande par mail : [accueildeleoisirs@montfaucon25.fr](mailto:accueildeleoisirs@montfaucon25.fr) ou consultable sur le portail citoyen BL Enfance dans l'espace « centre aéré ».

**Nouveau** : tarification adaptée à la semaine de 4 jours.

Pour plus de renseignements : 07.86.81.69.85 ou à [accueildeleoisirs@montfaucon25.fr](mailto:accueildeleoisirs@montfaucon25.fr)

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

03/01 : Pierre Gérard THIRIET, 83 ans

## AGENDA DU MOIS

- **Jeudi 2 février** **R.A.M. du plateau**  
De 10h à 12h, salle Courbet. Éveil sensoriel avec Laurie
- **Samedi 4 février** **Bande Sonore**  
Soirée remerciement des bénévoles Ébulli'son
- **Du lundi 6 au vendredi 10 février** **FCMMGV**  
Stage de foot
- **Jeudi 9 février** **Ludothèque – La Toupie**  
De 10h30 à 12h, salle Courbet : "La jungle"
- **Samedi 11 février** **FCMMGV**  
Tournoi futsal U11 et U13 en extérieur
- **Dimanche 12 février** **FCMMGV**  
À 14h30, les seniors 1 reçoivent Besançon Foot
- **Dimanche 19 février** **FCMMGV**  
À 14h30, les seniors 1 reçoivent Morteau/Montlebon (coupe de Bourgogne / Franche-Comté – 32<sup>èmes</sup> de finale)
- **Jeudi 23 février** **Ludothèque – La Toupie**  
De 10h30 à 12h, salle Courbet : "L'espace"
- **Vendredi 24 février** **Association des familles**  
À 19h30, salle Victor Hugo, assemblée générale
- **Samedi 25 et dimanche 26 février** **LACIM**  
De 8h30 à 12h30, vente de fleurs devant la boulangerie
- **Dimanche 26 février** **FCMMGV**  
À 14h30, les seniors 1 reçoivent US Sochaux

## INFORMATIONS MAIRIE

### Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h  
Le mercredi soir de 17 h à 19 h  
Le samedi matin de 9 h à 12 h

**Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87**

Téléphone : 03.81.81.45.71

Courriel : [mairie@montfaucon25.fr](mailto:mairie@montfaucon25.fr)

Site : [www.montfaucon25.fr](http://www.montfaucon25.fr)

### Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz  
Responsable de rédaction : J. Tonnerre  
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, S. Brendel  
Membres extérieurs : Ch. Midali, J-C Queuche  
Crédit photos : Âges et Vie, P. Contoz, Est Républicain, D. Desenclos, J-C Queuche, A. Richard.

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique